

Communication N° 09 - 2016 au Conseil communal

Séance du 22 juin 2016

Développement d'un diagnostic communautaire relatif à la qualité de vie des seniors à Pully-Sud, incluant le Centre.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Préambule

Lors de la séance du Conseil communal du 6 octobre 2010, Madame la Conseillère communale Panizzon déposait un postulat intitulé "Vers une politique sociale en faveur des Seniors de la Ville de Pully", souhaitant notamment rendre attentif l'exécutif et le législatif de notre Ville à un vieillissement de la population considéré comme une évolution majeure de notre société.

La Municipalité confirmait lors de la séance du Conseil communal du 8 décembre 2010 que ce postulat allait largement dans le sens de sa politique en faveur des seniors. Elle rappelait notamment le fait que l'intégration des Seniors, leurs besoins et la place qu'ils occupaient dans notre Ville étaient depuis toujours des préoccupations permanentes pour elle et les services de la Ville de Pully, d'autant que les seniors de 65 ans et plus représentaient plus de 23% de la population.

La Municipalité a renforcé cette détermination en inscrivant sa volonté d'un développement de la politique concernant les aînés dans son programme de législature 2011-2016.

En réponse à ce postulat, la Municipalité prit la décision, en mars 2012, de lancer un processus de diagnostic communautaire à Pully-Nord d'une durée de 12 mois. Ce diagnostic a permis de dresser un état des lieux de la qualité de vie des aînés. Ses conclusions recommandaient le lancement de la suite du processus communautaire en faveur des seniors, soit le développement d'un "Quartier Solidaire" dans le quartier de Pully-Nord, en collaboration avec Pro Senectute Vaud. Ce lancement a eu lieu en mai 2013.

Durant ces 2 dernières années de "Quartier Solidaire", les retours des partenaires et des seniors eux-mêmes, le très bon taux de participation aux activités proposées et aux forums de discussion, de même que la diversité des activités, des manifestations et des événements favorisant le lien social, ont permis de démontrer le succès du projet et l'attente des seniors en projets concernant la qualité de leur vie.

Le projet de "Quartier Solidaire" à Pully-Nord a abouti en février 2016 avec la dernière phase de la méthodologie de Pro Senectute, soit la phase dite "d'autonomisation" et la constitution de l'association communautaire « La Mosaïque de Pully-Nord ».

Diagnostic communautaire à Pully-Sud

Au cours de cette dernière phase du projet, la question de l'opportunité de lancer une même démarche communautaire dans le Sud et le Centre-ville a été posée de manière récurrente, notamment par des habitants du Sud dont certains participent au projet de "Quartier Solidaire" à Pully-Nord, par les partenaires tel que le club d'aînés, l' "Entraide Seniors Pulliérans" ou encore l'équipe du Centre Médico-social de Pully.

Il fallait ainsi comprendre que les problématiques et besoins exprimés dans le cadre du projet de Pully-Nord sont aussi valables pour le reste de la Ville de Pully. Dans le but de clarifier et déterminer les besoins concrets et les préoccupations des aînés et d'évaluer la faisabilité d'un "diagnostic communautaire", qui constituerait la première phase d'un projet de type "Quartiers Solidaires" dans la partie sud de la commune de Pully, la Municipalité décidait donc, dans sa séance du 1er avril 2015, le lancement d'une analyse préliminaire à Pully-Sud, en collaboration avec Pro Senectute Vaud. Celle-ci a eu lieu en mai-juin 2015.

Les résultats de cette étude et le nombre significatif de réponses positives lors de la première prise de contact auprès de partenaires potentiels et de la population, ont permis de vérifier l'opportunité et la faisabilité du lancement d'un "diagnostic communautaire" à Pully-Sud.

Dès lors, la Municipalité tient à informer le Conseil communal du lancement d'un diagnostic communautaire relatif à la qualité de vie des aînés à Pully-Sud. Le suivi, la gestion et la réalisation de cette démarche est confiée à Pro Senectute Vaud. Ce dernier propose, dans ce domaine, une approche et une méthodologie basée sur une expérience de plus de 10 ans et bien évidemment également l'expérience de la gestion du projet de Pully-Nord. Cette collaboration englobe plusieurs partenaires déjà actifs dans le cadre du projet de Pully-Nord et qui ont d'ores et déjà annoncé leur volonté de continuer leur collaboration pour le projet de Pully-Sud. Un tour d'horizon des associations actives sur les

parties Centre et Sud de la commune a par ailleurs été effectué afin d'identifier d'autres partenaires intéressés à se joindre à la démarche.

Tous les partenaires contactés ont donné leur accord pour participer au projet de Pully-Sud, soit, à ce stade :

- La Ville de Pully (DJAS)
- L'Entraide Seniors Pulliérans (ESP)
- Le Club des aînés de Pully-Paudex
- Le Centre médicosocial (CMS) de Pully
- L'EMS Pré-Pariset
- APROMAD (soins à domicile)
- Fondation Pro-xy (proches-aidants)
- Le Chœur de dames
- Le service de transports bénévoles de Pully, Paudex, Belmont Lutry
- St-Vincent de Paul, fonds social de l'Eglise catholique
- Eglise évangélique réformée Vaud
- Association d'entraide familiale de Pully, Paudex, Belmont.

Buts du diagnostic communautaire

Les buts principaux et effets attendus de cette démarche, planifiée sur une période d'une année, sont notamment :

- Produire une étude sur la qualité de vie des aînés, afin de faire émerger des pistes d'action pour le futur ;
- Identifier, vivifier, et créer des liens sociaux entre les aînés et les acteurs sociaux de la Ville de Pully. Augmenter ainsi les ressources et initiatives locales en faveur d'actions sociales ultérieures ;
- Améliorer la qualité de vie des aînés ;
- Créer des synergies entre tous les acteurs du processus, destinées à s'enraciner et se pérenniser ;
- Renforcer les liens intergénérationnels et interculturels;
- Mettre en place des groupes de discussions ou forums, composés majoritairement d'habitants ;
- Mettre sur pied, avec ce groupe d'habitants, quelques projets potentiels locaux, tels que permanence de contact et d'information, groupes de rencontre ou repas conviviaux ;
- Améliorer la connaissance, par la DJAS, de cette tranche de la population que représentent les aînés.

Public et périmètre

Les personnes de 55 ans sont concernées par le processus de diagnostic communautaire car elles sont déjà, directement ou indirectement, intéressées par des questions de vieillissement. A cet âge, leur intérêt pour des thèmes comme la retraite, l'éventuel placement en EMS de parents âgés ou la santé justifie la pertinence de les inclure dans le projet.

Le diagnostic communautaire concerne toute la partie sud du territoire communal, en dessous de la ligne CFF de Berne. Les lieux où des activités pourraient potentiellement se développer sont principalement situés :

- à Pully-Centre,
- dans la zone de la gare et sa périphérie,
- dans le quartier de Chamblandes,
- aux alentours du chemin de Mallieu,
- aux alentours de l'avenue de Lavaux,
- dans le quartier du port.

D'autres lieux pourraient compléter cette liste, en fonction de la résidence des participants au projet de diagnostic.

Coûts du diagnostic communautaire

Les coûts, inhérents à la réalisation et à la gestion de ce projet, ont été estimés comme suit :

1^{ère} année, phase de diagnostic communautaire

- | | |
|--|----------------------------|
| • animateurs de proximité et charges directe | CHF 176'840.00 dont |
| • subventions fédérale & cantonale | CHF 106'104.00 |
| • part de financement par la Ville de Pully | <u>CHF 70'736.00</u> |

Budget annuel sur 4 ans, phases 2 à 5 de "Quartiers solidaires", si réalisé

- | | |
|--|----------------------------|
| • animateurs de proximité et charges directe | CHF 125'440.00 dont |
| • subventions fédérale & cantonale | CHF 50'176.00 |
| • part de financement par la Ville de Pully | <u>CHF 75'264.00</u> |

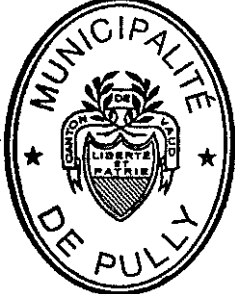
La collaboration au projet et le suivi de ce mandat par le chef de service de la DJAS et/ou une stagiaire DJAS, sont en outre estimés à 1 à 2 jours par mois pendant toute la durée du projet.

Le financement de ce projet de diagnostic communautaire a été prévu au budget 2016 DJAS, compte 3185.710 "Honoraires".

La Municipalité ne manquera pas de tenir le Conseil communal informé de l'avancement et des résultats de cette démarche.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
G. Reichen



Le secrétaire
Ph. Steiner

The image shows the official seal of the Municipality of Pully. It is an oval emblem with a central shield. The shield features a crown at the top, a shield with a cross, and the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' on either side. The outer border of the seal contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE PULLY' at the bottom, separated by two stars on each side.

Pully, le 22 juin 2016